

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du DOUBS  
Arrondissement de MONTBELIARD  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALCONS DU LOMONT  
MAIRIE DE BLAMONT

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE séance du 13 novembre 2002

Salle du Suelot, Abbévillers  
Date de la convocation : 6 novembre 2002  
Nombre de membres du Conseil : 49

### ORDRE DU JOUR FIGURANT SUR LA CONVOCATION :

1. règlement intérieur : rôle des commissions (Rapport 1)
2. mise en place des commissions (Rapport 2)
3. mode de financement du service des ordures ménagères (Rapport 3)
4. achat de matériel informatique : demande de subvention (Rapport 4)
5. questions diverses...

### Membres présents :

**délégués d'ABBEVILLERS** : CHATELAIN PIERRE SAOUEL RACHIDA, GESSER JEAN-PIERRE  
GRIENENBERGER JEROME OSIOWSKI BERNARD

**délégués d'AUTECHAUX-ROIDE** : PARENT SYLVAIN ( supp. PAGGETTI BRUNO) DEVILLAIRS CHRISTIAN,  
GERARD MAURICE, TOURNOUX PASCAL, VUILLEMIN MARYSE

**délégués de BLAMONT** : PERROT CLAUDE, PEPIOT DIDIER, POETE REMI, TIERCIN JEAN-CLAUDE,  
DELFIIS SERGE

**délégués de BONDEVAL** : DOUCELANCE SYLVIANE, RAPENNE JOSIANE, JOBARD PATRICK, SCHERRER  
GUY

**délégués de DANNEMARIE-LES-GLAY** : GRABER LAURENCE, MAUGUE EVELYNE, DECHAUX MARTINE

**délégués d'ECURCEY** : BIZE GERARD, DORGET CATHERINE, JUILLARD PIERRE

**délégués de GLAY** : REMOND MICHEL, GAUME JEAN-MARIE, MAILLARD CHRISTIAN, OCCIONI CLAUDE

**délégués de MESLIÈRES** : METHOT CHRISTIAN, DUBAIL ARLETTE, LABRIET JEAN-MARIE, VERPILLOT  
PIERRE

**délégués de PIERREFONTAINE-LES-BLAMONT** : MEUNIER CATHERINE, BOUVROT RENE, MEUNIER  
YVAN LHUILLIER PATRICK (supp. VANNIER ROSELYNE)

**délégués de ROCHES-LES-BLAMONT** : JACOTET MICHEL, DUBILLARD CATHERINE, BALIZET MICHEL,  
FOURNIER BERNARD, HABERSTICH GEORGES

**délégués de THULAY** : LAPPRAND REMI, AMEY MARYSE, DUPUY JEAN-CLAUDE

**délégués de VILLARS-LES-BLAMONT** : BRANDELET JEAN-PIERRE, BRENET PASCAL, CENNI ALAIN,  
WIEDMER JEAN LOUIS

### Excusés :

BRUNO PAGGETTI, VANNIER ROSELINE

Désignation du secrétaire de séance

LAPPRAND REMI est élu secrétaire à l'unanimité

Vote du dernier compte-rendu (réunion du 23 octobre 2002) :

le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité

### Accueil du Président :

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, le Président remercie les délégués pour le vote qui a vu l'élection des membres du Bureau et du Président.

Il souligne les défis à relever :

Le premier consistera pour lui à présider une assemblée nombreuse de délégués qui ne se connaissent pas tous et qui ont des pratiques au sein des conseils municipaux différentes. Le deuxième défi consiste à renforcer le sentiment intercommunal au sein du Conseil de Communauté et au sein de chacun des conseils municipaux. Il demande aux délégués de bien expliquer la politique communautaire dans les conseils municipaux, mais aussi de faire remonter en sens inverse toutes les informations utiles de manière à ce qu'il n'y ait pas de conflits ou de malentendus entre les différentes instances. Troisième défi : réaliser un maximum de projets avec un minimum de moyens,

### **I. Règlement intérieur : rôle des commissions (Rapport 1)**

Le Bureau, réuni le 27/10 à Dannemarie, a validé le texte suivant concernant le fonctionnement des commissions.

Il est proposé au Conseil de voter ce texte, après modification(s) éventuelle(s).

Le texte qui aura été ratifié fera désormais partie du Règlement Intérieur du Conseil de Communauté.

#### **Discussion :**

*Points soulevés :*

la destination des compte rendus : réponse: à tous les délégués

le choix des dates de réunion : il devra être tenu compte autant que possible de l'agenda de chacun...

#### **Délibération :**

il est proposé d'adopter ce texte

Vote : le texte est adopté à l'unanimité

### **II. Mise en place des commissions (Rapport 2)**

Le Bureau propose la mise en place des commissions suivantes, avec comme responsable...

#### **1. Finances, Personnels, Administration et Statuts.**

Le président propose que dans un premier temps ces questions soient préparées par le bureau.

##### **Discussion :**

Deux propositions:

- un maire absent peut se faire représenter par un autre délégué
- des personnes désirant apporter leur compétence seront admises.

#### **2. Commission Développement économique** (artisanat, commerce, agriculture, tourisme), habitat, urbanisme, transports, réseaux responsable proposé par le Bureau : Pierre Chatelain commission ouverte

#### **3. Commission scolaire, sports et jeunesse** responsable proposé par le Bureau : Bruno Paggetti commission ouverte

#### **4. Commission sociale et petite enfance** responsable proposé par le Bureau : Claude Perrot commission ouverte

##### **Discussion :**

Le regroupement des commissions 3 et 4 n'a pas été envisagé puisque deux groupes distincts ont travaillé sur ces deux compétences

#### **5. Commission "eau et environnement"** responsable proposé par le Bureau : Christian Methot commission ouverte

#### **6. Commission Information, Animation, Culture Fêtes et Cérémonies ...** responsable proposé par le Bureau : Remi Lapprand commission ouverte

#### **7. Commission Ordures Ménagères** responsable proposé par le Bureau : Laurence Graber commission fermée

##### **Discussion :**

Au départ la commission pouvait être confondue avec le groupe formé par les délégués au Syndicat. Proposition d'ouvrir néanmoins à toute personne intéressée.

**Délibération** : il est proposé de créer les commissions ci-dessus, amendées des propositions d'ouverture de la Commission 1 et 7.

**Vote** : cette proposition est adoptée à l'unanimité

Le Président confirme que les délégués peuvent s'inscrire à autant de commissions qu'ils le souhaitent.

### **III. Mode de financement des OM**

Le groupe de travail, auquel se substituera la Commission formée lors du Conseil de Communauté, doit présenter les choix possibles de financement des OM par la Communauté, ainsi que sa préférence.

Rappel : nos communes avaient jusqu'en 2002 la maîtrise du mode de financement de leur participation au Syndicat : taxe (calculée sur les bases foncières, payée avec les impôts), redevance (selon critères démographiques, rôles établis par la commune), financement de tout ou partie par le budget communal.

La loi fait obligation à la Communauté (qui a désormais la compétence et se substitue de ce fait aux communes) d'avoir un mode de financement unique pour toutes les communes adhérentes.

Le groupe de travail doit donner son avis sur les questions suivantes :

- quel mode de financement convient à la majorité des communes représentées dans le groupe de travail ?

- dans le cas où la redevance serait retenue comme mode de financement quels sont les solutions proposées aux questions pratiques posées par ce choix (travail administratif, avance de trésorerie) Jean Claude Tiercin présente les différents choix avec les avantages et inconvénients de chacun. Il fait état de différents modes de calcul si la redevance est retenue, ainsi que des modalités techniques et administratives à envisager.

Ces hypothèses de travail ont été étudiées à différentes reprises par un groupe de travail réunissant des élus de toutes les communes de la Communauté.

**Délibération** : il est proposé d'adopter la redevance comme mode de financement du service des ordures ménagères.

**Vote** :

1 voix pour la Taxe

48 voix pour la Redevance

La redevance sera donc le mode de financement du service des Ordures Ménagères par la Communauté de Communes.

Une réunion devra affiner les modes de calcul de la redevance selon le nombre de personnes par famille, proposer les taux applicables aux résidences secondaires, aux commerces, à tous les cas particuliers.

### **IV. Achat de matériel informatique: demande de subvention (Rapport 3)**

**Délibération** : il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DGE pour l'achat de matériel informatique pour le fonctionnement de la Communauté. Le devis proposé s'élève à (...).

### **V. Questions diverses**

#### **Premiers travaux des Commissions**

##### **Commission 2 :**

- projet d'une action "Habitat" proposée par HDL 25.

Réunion d'information , Blamont (ou autre) le jeudi 28 novembre à 18 heures.

- action dans le cadre de l'ORAC du Lomont

- prise de contact avec les services de l'ADED et les chambres consulaires pour le(s) projet(s) de zone artisanale frontalière

- réunion prochaine avec le CG 25, la CAPM, le Syndicat Mixte d'Aire Urbaine sur le thème "SCOT, Pays etc...", et sur les contrats FIDEL pour les maires, mais aussi les élus qui souhaitent en savoir plus.

**Commission 3 :**

- extension du Contrat Temps libre à toutes les communes
- actions en faveur du sport

**Commission 4 :**

- projet de crèche familiale

**Commission 5 :**

- schéma d'assainissement
- intégration progressive des communes dans le SIEC

**Commission 6 :**

- projet de Logo,
- information

**VI. Informations diverses**

Date prochain Conseil de Communauté

Date prochain Bureau

Lettre aux habitants

Accord pour que les compte rendus soient mis sur le site internet du Pays du Lomont